



COMMISSION ARBITRES

MARDI 29 NOVEMBRE-2022 à 18h30

Procès-Verbal N°583

Président : SABATINO Joseph

Présents : KODJADJANIAN Jean-Marie, CARRETERO Christophe, TREVISAN Ludovic , VAGNEUX Luc, LALO Aboubakar, THEVENIN Cyril, FERNANDEZ Carlos,

NOTE AUX ARBITRES

Le corrigé du questionnaire du stage annuel sera diffusé sur le site du district en fin de semaine.

CAP LIGUE

Date de la Formation 14-janvier 2023 (à Tola-Vologe – LAURAFoot)

Candidature Cap-Ligue :

- **SENIORS :** DOUSSON Thomas – YUKSEL Ferdinand - AKSOY Emre
- **JEUNES ARBITRES :** HANNA Romaric - MARKOVIC Dragana – PEREZ Thomas

La formation Cap Ligue sera assurée par Anthony GRUFFAZ

DATES FORMATIONS INITIALES ARBITRES

- **FIA : 03/12/2022.**
- **FMI et Formation Administrative le 10/12/2022**

Lieu : District Isère Sassenage.

- **FIA 14, 21, 28 /01/2023 au Stade Chantemerle à Bourgoin-Jallieu de 8h30 à 17h30**
- **FMI et Formation Administrative le 04/02/202 au District à Sassenage de 8h-12h.**

OBSERVATIONS (rappel)

Les noms des observateurs n'apparaîtront plus dans les désignations des arbitres. Les contrôles se feront donc en mode inopinée durant cette saison 2022-2023.

La CDA renouvelle une fois de plus sa confiance à son pôle observation.

RAPPEL AUX ARBITRES

Il a été constaté que certains arbitres ne remplissent pas correctement les reçus des frais d'arbitrage. La CDA rappelle qu'ils sont tenus de bien s'acquitter de cette tâche administrative et de les remettre dûment remplis, sans quoi vous risquez de ne pas être payé par les clubs.

TUTORATS

A l'issue de la dernière FIA, il y a eu 12 nouveaux arbitres qui doivent avoir un tuteur pour leur démarrage dans l'arbitrage. Les arbitres intéressés pour tutorer les nouveaux arrivants doivent nous informer par mail à l'attention de la CDA. Ils auront l'obligation de faire 4 tutorats pour le défraiement.

Responsable des tutorats : Luc VAGNEUX (merci de le mettre en ampliation)

Candidatures reçues. Transmis au responsable

- JALLAMION Olivier
- BRIOUA Mourad sur NASRI Deenha
- THEVENIN Cyril sur MICHALLAT Baptiste
- HOCINE Halime sur MATHIEU Lucie
- FERNANDES Carlos sur BONNEFOY Céliane
- DOUSSON Thomas
- GUILLOT Farah sur PONCET Anaïs
- BESSAOUD Amar
- NASRI Riad
- BEN ELHADJ Zyed
- ROUSSILLON Alain

Tutorats reçus

- DOUSSON Thomas sur BENHOULA Badis – 1/4
- FERNADEZ Carlos sur DE BONNEFOY Celiane – 1/4
- BESSAOUD Amar sur GRANJON DELAIRE Maxime 1/4

RAPPEL AUX ARBITRES DE LIGUE :

Les arbitres de ligue sont tenus d'effectuer **2 observations** sur un arbitre de district pour la CDA. Merci de prendre contact avec le responsable Observateurs DETHOOR Sylvain pour vos disponibilités.

DESIGNATEURS :

Nom	Catégorie	Téléphone	Courriel
FARKAS Leo	Ligue adultes, D1- D2 – ASSISTANTS U20 District	07 85 98 74 44	designation.isere@gmail.com
YUKSEL Ferdinand	MASCULINS <ul style="list-style-type: none">• D3-D4- D5 –• U18 R1AA,• U18 R2–• U16 R2,• U15 R1,• U15 R2,• U14 R1,• U14 R2 FEMININES Seniors	06 17 14 62 03	yuksel.ferdinand@gmail.com

	<ul style="list-style-type: none"> • R1F, R2F, • U18 R1F, R2F, • U18 F à 11 interdistricts, • U19F National AA 		
CUSANNO Stéphane	U17 District	06 46 41 36 44	designateursjeunesarbitres38@hotmail.com
THEVENIN Cyril	U15 District	06 07 23 89 63	designation38.u15@gmail.com
AKYUREK Mustafa	Foot entreprise, Futsal	06 58 92 79 30	Mustaky38@yahoo.fr

COURRIERS CLUBS

AC SEYSSINET : Lu et noté. Enquête en cours.

VEZERONCE CURTIN : Lu et noté. Suite à votre lettre d'évocation, un joueur remplaçant officiant en tant qu'arbitre assistant débutant un match ne peut être remplacé et ne doit en aucune manière participer à la rencontre en tant joueur. L'arbitre ne doit pas l'autoriser à participer au match. Vous auriez dû poser une réserve technique conformément au règlement.

COURRIERS ARBITRES

STRAPPAZZON Grégory : Lu et noté

TEPPOZ Anthony : Changement de coordonnées. Pris en compte

LACROIX-FELIX Timothé : Changement de coordonnées. Noté.

DURSUN Ayhan : Le Président de la CDA prendra attache avec vous.

DESIGNATIONS ARBITRES :

Il est demandé aux arbitres de ne pas téléphoner en continu aux désignateurs pour des problèmes récurrents. Vous êtes tenus de mettre vos indisponibilités sur MYFFF, **3 semaines avant**.
Merci de leur envoyer un SMS pour régler le problème si vous n'avez pas de désignations.

ATTENTION

LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON

L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES, T'ES SUR LA TOUCHE

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.